

IDÉES

# « Pour un moratoire sur le projet du “Grand Contournement ouest” de Strasbourg »

La construction d'un tronçon routier de 24 kilomètres destiné à désengorger l'autoroute A35 qui traverse la préfecture du Bas-Rhin fait courir des risques environnementaux majeurs, selon un groupe de scientifiques.

Publié aujourd'hui à 06h30, mis à jour à 06h30

Temps de  
Lecture 4 min.

[Partager sur Facebook](#)

[Partager sur Twitter](#)

[Envoyer par e-mail](#)

[Ajouter aux favoris](#)

Article réservé aux abonnés





Des gendarmes mobiles prennent position après l'évacuation des occupants de la ZAD créée contre le « Grand Contournement ouest » de Strasbourg, le 10 septembre 2018 à Kolbsheim, en Alsace. FREDERICK FLORIN/AFP

Collectif. Le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne l'urgence à agir pour prévenir une catastrophe écologique planétaire. Les scientifiques de ce groupe d'experts intergouvernemental estiment qu'une limitation de l'augmentation de la température à 1,5 °C exige une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 45 % d'ici à 2030. Atteindre cet objectif suppose des changements sans précédent. Or des politiques publiques irresponsables tournent le dos à cet objectif et ignorent les multiples alarmes de la communauté scientifique, des experts et des citoyens eux-mêmes. Bien plus, des projets d'un autre temps continuent à dénaturer des espaces, en totale contradiction avec les

contraintes environnementales et sociétales actuelles. Ainsi, en Alsace, le projet de « Grand Contournement ouest » (GCO) de Strasbourg rencontre une opposition croissante de la population et d'élus locaux, nationaux et européens, alors que des grévistes de la faim du collectif « GCO non merci » ont jeûné courageusement mais vainement pendant trente jours pour obtenir du gouvernement et du président Macron un moratoire sur le projet. Aujourd'hui, des membres de la communauté scientifique qui se sont saisis de ce projet et qui l'ont étudié affirment qu'il constitue un non-sens politique, un danger écologique majeur et un déni démocratique.

Lire aussi [Grand contournement de Strasbourg : des parlementaires demandent un moratoire à M. Macron](#)

Un non-sens politique en ce que l'imposition de ce projet est en totale contradiction avec les priorités affichées par le gouvernement et le président Macron, dans la lutte contre le réchauffement climatique. C'est que le GCO, selon des analyses solides, est imposé en vertu d'intérêts financiers et non écologiques : rentabiliser les investissements de Vinci en détournant, par des tarifs attractifs, les poids lourds passant par l'Allemagne et en créant ainsi un couloir à camions en Alsace.

## **Forte probabilité d'aggravation des risques hydrauliques**

Un danger écologique majeur parce que toutes les études sérieuses, y compris celles d'organismes publics comme l'ASPA, montrent que le GCO ne réduira pas la pollution atmosphérique. Il risque même de l'aggraver en l'étendant à de nouveaux territoires. En plus des atteintes à la biodiversité et à l'écosystème, il existe une

forte probabilité d'aggravation des risques hydrauliques, en particulier des coulées d'eaux boueuses, très fréquentes dans le Kochersberg. Cet ouvrage condamne des terres agricoles sans désengorger l'accès à Strasbourg. Il prévoit des aires d'autoroute et de stockage de camions. Cette emprise foncière dénature le paysage du Kochersberg sans résoudre les problèmes de circulation.

**« Le gouvernement a imposé ce projet, alors même que l'enquête publique de juin 2018 et sept rapports d'instances et d'organismes dépendant de l'Etat ont émis des avis défavorables »**

Un déni démocratique et un déni de droit parce que le gouvernement a imposé ce projet, alors même que l'enquête publique de juin 2018 et sept rapports d'instances et d'organismes dépendant de l'Etat ont émis des avis défavorables. Déni démocratique aussi quand le tribunal administratif, dans un jugement inédit, reconnaît « *un doute sérieux sur la légalité* » de l'arrêté environnemental, mais se refuse à le suspendre au prétexte de « *troubles à l'ordre public* ».

Article réservé à nos abonnés

Lire aussi [L'opposition au grand contournement ouest de Strasbourg ne fléchit pas](#)

Aujourd'hui, des travaux préparatoires ont déjà été largement réalisés, et ce alors que plusieurs procédures sont encore en cours d'instruction. D'ores et déjà, l'abattage de nombreux arbres sur de multiples

chantiers constitue un véritable viol du territoire. Cette violence symbolique a d'ailleurs été reconnue par le rapporteur public du tribunal administratif de Strasbourg, qui a considéré que les arrêtés autorisant les travaux devaient être annulés.

## **Le projet doit être totalement remis à plat**

Pour toutes ces raisons, politiques, écologiques, démocratiques et juridiques, le projet du « Grand Contournement ouest » de Strasbourg doit être totalement remis à plat.

Nous, membres de la communauté de recherche et d'enseignement des établissements d'enseignement supérieur en Alsace, appelons les scientifiques de toutes les disciplines à continuer à apporter leur expertise sur le dossier du GCO ainsi que leur contribution aux mobilisations en cours contre le désastre écologique annoncé.

Nous les invitons également à se saisir, dans leurs recherches et leurs enseignements, de tous les sujets relatifs à l'écologie et à produire les connaissances urgentes dont notre société a besoin pour éclairer les pouvoirs publics, pour affronter le désastre climatique et œuvrer à la proposition de solutions pour la préservation de l'humanité et des écosystèmes.

## **Nous apportons notre soutien au collectif**

### **« GCO non merci »**

A cette fin, nous interpellons le gouvernement, et en particulier la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur l'impératif de tenir compte des recherches existantes et sur l'urgence à doter la recherche publique des moyens nécessaires pour

relever le défi des risques climatiques, environnementaux et technologiques. Des sociétés savantes tirent le signal l'alarme et doivent être entendues par le gouvernement et la représentation nationale.

Nous invitons les conseils d'administration et les commissions de la recherche des établissements d'enseignement supérieur, les conseils de laboratoire et les conseils d'UFR à adopter des motions qui formulent l'exigence de moyens proportionnés à l'urgence des besoins, en matière de recherche et de formation. Enfin, nous apportons tout notre soutien au collectif « GCO non merci » et à l'ensemble des citoyens mobilisés pour obtenir un moratoire qui, seul, permettra de conduire les recherches et les études en vue de promouvoir des projets alternatifs.